



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



SOMMAIRE

1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2

2. PERSONNALITÉ > P3
Évelyne PRUVOST

3. LE POINT SUR... > P4
Sports de nature et emploi/formation en Europe

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes - BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél. : 04 75 88 15 10

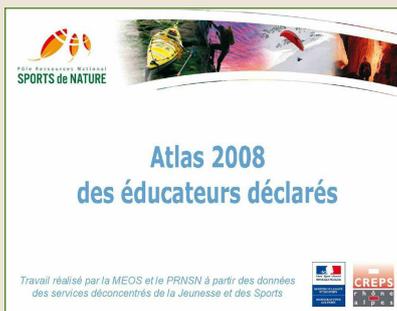
Courriel : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

Site internet : <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

ISSN 1958-5101 - Crédit photo : Mathieu Morverand

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°49 MAI 2009

● ZOOM



**Données 2008 de l'enquête
sur les éducateurs sportifs déclarés dans le
champ des sports de nature**
www.sportsdenature.gouv.fr

L'OEIL DE L'EXPERT

L'union nationale des centres de plein air met en œuvre depuis 1965 un projet éducatif fondé sur l'accès des jeunes aux pratiques sportives de nature, comprenant depuis 1975 l'accueil des mineurs. Ces jeunes découvrent à la fois l'environnement naturel, des activités sportives et la vie en collectivité hors de leur lieu de vie habituel. L'originalité est de proposer un projet d'activité sportive au sein même du séjour de vacances. La réussite est fortement conditionnée par la qualité de l'encadrement ; pour assurer l'accueil de plus de 60 000 jeunes sur les temps de vacances, l'UCPA doit recruter chaque année plus de 2 500 moniteurs et animateurs pour constituer ses équipes.

Ces emplois s'inscrivent dans un paysage réglementaire complexe et mouvant : juxtaposition des cadres réglementaires propres à l'accueil des mineurs et aux sports ; limitation du temps de travail et Convention collective nationale du sport ; évolution des qualifications et du droit de la formation.

La rénovation des qualifications et la concentration de l'intervention de l'État sur l'environnement spécifique et les exigences préalables à la mise en situation pédagogique accentuent la responsabilité de l'employeur quant à la vérification des compétences des salariés. Cette complexité se trouve renforcée par une évolution de la demande qui impacte fortement l'attractivité des emplois proposés. La concentration des saisons accentue de manière critique la problématique. En quelques années, leur durée estivale s'est réduite de 3 mois à 8 voire 6 semaines. Parallèlement, on observe une baisse du nombre d'entrée des jeunes dans les formations sportives.

Pour autant, ces emplois existent. Le maillage animation et encadrement sportif fonctionne sur le terrain ainsi que la cohabitation des statuts (professionnels, engagés éducatifs). La situation actuelle du paysage français en matière d'emplois et de formations impose à tous les acteurs d'accélérer le passage de la réflexion du niveau français au niveau européen.

La plateforme européenne des guides de haute montagne en cours d'élaboration est un bon exemple d'un dossier concerté entre les principaux pays concernés, créant un référentiel commun de compétences permettant d'harmoniser les formations. Les autres activités doivent accélérer la refonte de leur filière dans cet esprit.

Une meilleure visibilité notamment sur le champ des qualifications des différents pays de l'union européenne pourrait permettre à l'UCPA d'aller plus en avant dans l'ouverture vers les jeunes : développer une offre dans d'autres pays d'Europe, mieux positionner et développer son offre auprès d'une clientèle européenne qui représente déjà 7% des stagiaires mineurs. En 1998, l'UCPA avait participé à un programme expérimental européen, "Europass", qui permet la qualification d'une promotion mixte composée d'Anglais, d'Irlandais et de Français, sur quatre supports techniques : la randonnée, le VTT, l'escalade et le canoë-kayak.

Cette ingénierie mériterait d'être renouvelée, elle constitue certainement une piste très pragmatique pour une meilleure intégration de la problématique européenne.

Laurent MARTINI
Directeur général adjoint UCPA

Proposer une actualité au comité de rédaction :
formulaire en ligne

Recevoir cette lettre par courriel :
s'abonner en ligne



1 BRÈVES DU RESEAU

Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature

Le comité méthodologique des Rencontres s'est réuni le 11 mai dernier pour faire le bilan des 4^{es} RTLSN et lancer l'organisation de la 5^e édition. Le constat du franc succès remporté par les 4^{es} RTLSN a été partagé par tous les présents, il prouve le dynamisme des territoires en matière de développement du tourisme et des loisirs sportifs de nature en France. L'enquête de satisfaction effectuée à la suite de cette édition révèle un haut niveau de satisfaction quant à la qualité des ateliers et séances plénières. La date de la 5^e édition a été officiellement annoncée par le Conseil régional des Pays de la Loire et le Conseil général de Loire-Atlantique : elles se dérouleront du 4 au 6 mai 2010 à la Cité internationale de Nantes. Pour la première fois, les Rencontres jetteront l'ancre sur un territoire maritime.

La prochaine étape pour le comité méthodologique des Rencontres est l'identification des thématiques à traiter lors de cette future édition. Il se réunira les 23 et 24 juin à Nantes. Tous les acteurs sont invités à communiquer leurs attentes auprès des membres du comité méthodologique et du Pôle ressources national des sports de nature.

📧 info@rencontres-sports-nature.fr

Du nouveau dans les fédérations

Jean Louis BLANCHARD a été élu à la présidence de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM). Brigitte LINDER est la nouvelle présidente de la Fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR). Jean-Louis PROVOST prend la présidence de la Fédération française EPMM Sports pour Tous. Denis MASSEGLIA est le nouveau président du CNOSEF.

Grenelle de la mer

" J'apprends la mer ", tel est le titre de la campagne d'information et de sensibilisation lancée pour associer le public à la dynamique engagée par le Grenelle de la mer. Elle est parrainée par la navigatrice Catherine CHABAUD et le chroniqueur Christian BUCHET.

Trois temps forts sont programmés :

📍 une campagne sur la sécurité dans les loisirs nautiques et sur la préservation de l'environnement marin (rendez-vous annuel qui se déroulera de mi-juin à mi-août) ;

📍 un colloque sur le développement durable dans la filière nautique, destiné aux professionnels (11 juin à Lorient) ;

📍 les Journées de la mer qui se dérouleront du 8 juin (Journée mondiale des océans) au 14 juin et appelées à se renouveler chaque année. Pour ce dernier volet, un appel à projets est lancé vers tous les organismes (État, collectivités, entreprises, associations) susceptibles de monter une opération entrant dans ce cadre.

📧 www.japprenslamer.fr

Sécurité des randonneurs : l'originalité du GR® 65

Comment assurer la sécurité du randonneur en marche vers Saint-Jacques-de-Compostelle, qui chemine sur des portions du GR®65 empruntant des routes fréquentées ? Une solution originale a été mise en place dans le Gers, à l'initiative du Conseil général et du comité départemental de randonnée pédestre. L'achat d'une bande de terrain de 3 à 7 mètres, prise sur les terres agricoles le long des routes fréquentées, a permis de créer un parcours sécurisé sur lequel le marcheur est séparé du trafic. Une haie composée de divers arbres et arbustes a été plantée sur l'ensemble du parcours sécurisé. Tous les kilomètres, un cyprès sert de borne, trois charmes signalent un changement de direction.

www.randonnees-midi-pyrenees.com

Zones humides et sports d'hiver

Le Pôle-relais Tourbières a engagé en 2008-2009 un cycle de manifestations et de publications sur la thématique des sports d'hiver et de leurs impacts sur les milieux et notamment les zones humides. Dans le cadre de ce cycle, le centre de documentation du Pôle-relais tourbières a élaboré une bibliographie détaillée avec la contribution des documentalistes du Pôle ressources national des sports de nature et de l'École nationale de ski et d'alpinisme.

Dans le même cadre un dossier pédagogique intitulé " Tourbières et sports d'hiver " a été élaboré par le Pôle-relais Tourbières.

Ce cycle de travail se poursuivra en 2009 sur une voie un peu différente en Isère, en abordant le thème " Domaines nordiques et biodiversité " avec le Conseil général de l'Isère et les conservatoires d'espaces naturels de la région. Les documents sont accessibles depuis le site du Pôle-relais Tourbières.

📍 www.sportsdenature.gouv.fr

Nouvelles Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires de pratiques (CDESI)

Le Département du Bas-Rhin a installé sa CDESI. Le pilotage est assuré par le service des sports avec l'appui du service du tourisme sous la tutelle du directeur général adjoint. Dans les Hautes-Pyrénées, la CDESI est pilotée par un chargé de mission placé auprès du directeur général des services assurant ainsi une vision transversale. L'entrée touristique a été valorisée lors de la réunion de mise en place. Le Département de la Manche a également installé sa CDESI avec un pilotage interservices environnement, tourisme et sport.

📍 www.cdesei-sportsdenature.fr

En kiosque

Éducateurs sportifs déclarés dans le champ des sports de nature. Atlas 2008

/ Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), 2009

📍 www.sportsdenature.gouv.fr

Éduc' en ciel

/ Fédération française de vol libre, 2009

📍 <http://federation.ffvl.fr>

Monter un projet socio-éducatif par les sports de nature

/ Conseil interfédéral des sports nautiques du CNOSEF, 2009

📍 www.franceolympique.com

Éducation à l'environnement vers un développement durable

État des lieux : activités, économies et emploi / Avisa, 2008

📍 www.cnarenvironnement.org



Bonnes pratiques présentées lors des 4^{es} Rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature

Fiches descriptives / PRNSN, 2009

📍 www.rencontres-sports-nature.fr



A venir

Conservatoire du littoral et sports de nature : pour des règles du jeu partagées

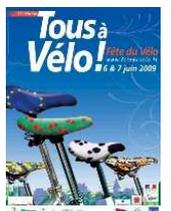
3 et 4 juin 2009 - Gruissan (11)

📍 www.sportsdenature.gouv.fr

Tous à vélo ! 13^e édition de la Fête du vélo

6 et 7 juin 2009 - Partout en France

📍 www.sportsdenature.gouv.fr



4^{es} Assises nationales des randonnées

18, 19, 20 juin 2009 - Tarascon sur Ariège (09)

📍 www.assises-randonnees.fr

Sport et handicaps : quels métiers demain ?

29 mai 2009 - Paris (75)

📍 www.sportsdenature.gouv.fr

Proposer une actualité au comité de rédaction : [formulaire en ligne](#)

Afin de mesurer la réalité des activités sportives de nature organisées sur l'île de la Réunion, pour les résidents comme pour les touristes, nous avons le plaisir de bénéficier de l'éclairage d'Évelyne PRUVOST, référente régionale des sports de nature.

PRNSN : *Quelles sont les caractéristiques de ce DOM ?*

EP : Cette île volcanique, en raison de sa situation dans l'hémisphère sud, de sa géomorphologie et de son climat tropical offre la possibilité de pratiquer une grande diversité de sports de nature tout au long de l'année. L'île de La Réunion recherche la conciliation d'intérêts entre les politiques de développement touristique, de protection de l'environnement et de valorisation de la pratique locale. Les sports de nature et plus particulièrement le tourisme et les loisirs sportifs qu'ils génèrent ont leur place au cœur d'une approche durable du développement territorial.

“ Les sports de nature ont leur place au cœur d'une approche durable du développement territorial. ”

PRNSN : *Quelles sont les caractéristiques locales des sports de nature et la place des services déconcentrés du ministère chargé des Sports ?*

EP : Le développement des sports de nature est inscrit depuis 2003 dans le plan d'action stratégique de l'État en région (PASER). Un premier bilan peut être dressé autour de quatre axes majeurs :

Axe 1 : la pratique sportive de nature. Une nette progression dans le secteur associatif est enregistrée depuis 2003 (+ 50%). On comptabilise 58 sportifs de haut niveau (sur listes ministérielle et espoir) dans 4 disciplines de sports de nature et un pôle " espoir " ;

Axe 2 : l'emploi. Le nombre d'emplois progresse de 475 en 2003 à 580 en 2007. Le secteur des loisirs sportifs de nature a connu en 2006 une régression sensible de l'activité professionnelle donc de l'emploi, en raison de l'effondrement du tourisme extérieur lié à la crise du Chikungunya dont les conséquences économiques se sont prolongées en 2007 avec Gamède, forte dépression tropicale. Pour soutenir la filière professionnelle, jeune et fragile, constituée de micro entreprises et de travailleurs indépendants et afin d'accompagner sa structuration, la cellule régionale des sports de nature que j'anime a soutenu dès 2006 deux actions, grâce notamment au concours financier de la direction des Sports :

● **l'accessibilité à la pratique des sports de nature et l'éducation à l'environnement :** les "coupons sports de nature", opération innovante, a été conçue pour rapprocher les jeunes de pratiques dont ils sont fréquemment éloignés pour des raisons économiques ou socioculturelles. Cela participe à leur intégration

car ils trouvent là un espace-temps privilégié de valorisation sociale et un vecteur de construction identitaire par la découverte des milieux et d'un patrimoine naturel souvent méconnu. Une première découverte avec des professionnels et une poursuite en milieu associatif peuvent mener jusqu'à l'accession à des qualifications professionnelles souvent confidentielles pour les jeunes natifs de l'île. Plus de 4 500 jeunes ont bénéficié de ce dispositif ;

● **l'entretien d'espaces, sites et itinéraires de sports de nature (ESI) dans un but de sécurisation :** 27 chantiers, entre 2006 et 2008, visent à améliorer les conditions de pratiques pour tous. 329 358 euros d'aide ont été apportés par l'État.

Axe 3 : la protection des usagers. Les relations suivies avec les acteurs socio économiques et les autres services de l'État permettent d'accompagner l'application de la réglementation et le respect des règles de sécurité, tout en favorisant le développement d'activités indispensables au tissu économique de l'île.

Axe 4 : l'accès aux lieux de pratique. Le recensement des espaces et sites de pratiques de sports de nature (RES) place La Réunion en tête des territoires ultramarins avec 661 équipements (aériens 7%, nautiques 23% et terrestres 70%). Si la diversité et la quantité des ESI représentent un potentiel économique et de développement des pratiques, leur entretien et leur sécurisation restent un problème majeur car le passage de cyclones et dépressions tropicales les fragilisent sans cesse. En l'absence de CDESI, nous avons mis en œuvre des formes originales de concertation depuis 2004 sous la forme de groupes techniques pour le canyon, l'escalade, le vol libre, la plongée. Ces espaces d'échanges réunissent les principaux acteurs et sont une force de proposition auprès des décideurs et gestionnaires d'espaces.

“ Trouver l'adéquation entre développement des pratiques et préservation des milieux est une nécessité. ”

PRNSN : *Quelles sont les perspectives de développement économique par les sports de nature ?*

EP : La contribution des sports de nature au développement économique de l'île requiert une approche transversale qui doit prendre en compte les préoccupations de l'ensemble des acteurs au plan de l'offre de loisirs sportifs de nature, de la formation et de l'accompagnement à la professionnalisation. De façon plus globale, **le développement économique généré par ces pratiques est lié aux problématiques de l'aménagement, de la valorisation des territoires, de l'usage et de la gestion des espaces.**

Le parc national et la réserve naturelle marine créés en 2007 jouent un rôle majeur notamment dans la gestion des sites sensibles. La question de l'impact



des pratiques sportives de nature sur le milieu ne peut être ignorée. Trouver l'adéquation entre développement des pratiques et préservation des milieux est une nécessité. La sensibilisation des pratiquants (charte, codes de bonnes conduites) devrait générer des comportements respectueux et éco responsables.

La synergie amorcée entre les acteurs doit se poursuivre. Les services de l'État concernés apportent leur concours et leur expertise pour permettre aux décideurs d'effectuer des choix éclairés en faveur d'un développement maîtrisé des pratiques sportives de nature.

PRNSN : *Comment apprécies-tu l'activité du réseau sports de nature dans ta démarche ?*

EP : C'est un outil pertinent, de qualité. Le contenu de ses ressources ajouté à la dynamique et à la réactivité de ses membres permet d'obtenir des réponses fiables aux problématiques rencontrées. Il réduit de façon significative la distance qui sépare un territoire ultra-marin de l'hexagone. Ce réseau est avant tout une aventure humaine motivante à poursuivre. Il apporte une plus-value à la synergie des acteurs.

● evelyne.pruvost@jeunesse-sports.gouv.fr

● **BDPRSN**

Base de données des personnes ressources en sports de nature

Évelyne PRUVOST en quelques dates :

Depuis 2003

référénte régionale des sports de nature

1986
formation et coordination départementale de dispositifs interministériels (Gard)

De 1970 à 1985

développement des APPN et sport pour tous (Nord)

Dans la lettre du mois de novembre dernier, nous avons fait " le point sur... l'enquête éducateurs déclarés ", et plus globalement sur les travaux d'observation coordonnés par le pôle ressources national des sports de nature (PRNSN). La conclusion soulignait l'enjeu que représentaient ces travaux pour le ministère chargé des Sports, notamment en terme de positionnement à l'échelle européenne.

Le sport au niveau européen : quel fonctionnement ?

La politique sportive au niveau européen est récente. En tant que principal acteur du champ de la formation et de la certification dans les métiers de l'animation et du sport, le ministère en charge des Sports a pris la mesure des enjeux et stratégies de cette politique afin d'asseoir sa position.

Dans les domaines de l'emploi, de la formation et des qualifications, la commission européenne lance des appels à projets ayant pour objectif de mieux appréhender la problématique de la professionnalisation dans le sport. Ce type de projet est ensuite porté par une organisation qui coordonne des structures partenaires, chacune responsable à son niveau d'un " workpackage " (programme de travail). Au final, ces programmes définissent des préconisations pour le Conseil et le Parlement européens relatives à la mise en place d'outils communautaires (cadre européen des certifications...). Aujourd'hui, le fitness, le vol libre et l'outdoor* ont fait l'objet d'études de la part d'un groupe de travail particulier financé par une antenne de la commission.

Leonardo Da Vinci : un programme outdoor*

Il s'agit d'un programme " commandé " et financé par la commission européenne dont l'objectif est d'apporter des éléments nécessaires à l'optimisation de la professionnalisation et de la mobilité des professionnels des sports de nature (outdoor animators).

Un premier volet constitué par le projet EQFOA (european qualification framework outdoor animator) a été coordonné par l'observatoire européen de l'emploi et du sport (EOSE), association de droit français dont l'ONMAS est membre. Il a conduit à la définition de huit métiers dans le domaine des sports de nature et s'est concrétisé par la production d'un référentiel de compétences, d'une description des emplois du secteur du plein air ainsi que d'une cartographie des fonctions. Dans la continuité de ces travaux, et afin de les compléter, la commission a lancé un appel à projets pour une seconde phase de travaux : le projet CLO2 (competence and learning outcomes) dont les conclusions devront être présentées en septembre 2010. Celui-ci a pour objectif de comparer les résultats obtenus dans la première phase avec la réalité professionnelle des animateurs de sports de nature. Différents partenaires (19 au total, représentant 12 pays) sont mobilisés sur cette seconde partie de projet.

Le projet CLO2 : un troisième volet en phase avec les travaux français

Ce projet a pour objectif de définir des éléments permettant de faciliter la formation et la mobilité des professionnels en Europe. Autrement dit, il s'agit de

passer d'un référentiel de compétences à un référentiel des résultats d'apprentissage. Le troisième volet de ce projet (cf. ci-dessus) doit conduire à la définition d'une méthodologie permettant de mener une étude comparative des référentiels de compétence des secteurs privé, public et associatif. Ceci n'est pas sans rappeler les travaux actuellement menés par le ministère chargé des Sports et son PRNSN sur les éducateurs sportifs.

Une coopération en cours

Le PRNSN est en cours d'adhésion à EOSE pour ses travaux d'observation sur l'emploi et les métiers dans l'encadrement professionnel des sports de nature en France. Cela permettra notamment de partager avec les partenaires européens le constat de la spécificité de la situation française, qui a permis la structuration d'un champ professionnel de poids (un potentiel de 62 000 éducateurs), reconnu pour sa qualité et en évolution au regard des nouvelles demandes des pratiquants, des besoins des collectivités gestionnaires de sites de pratiques... Les questionnaires mis en place lors des enquêtes métiers avec les syndicats professionnels et les fédérations sportives ont permis de rassembler des éléments concernant : le cadre juridique de travail du moniteur, le type de structures faisant appel à des moniteurs, le niveau d'activité du moniteur, le type de public encadré par le moniteur, le nombre et le type de fonctions exercées par le moniteur... autant de données qui permettent de repérer différentes typologies de moniteurs dans les activités étudiées (cf. illustration).

Actuellement, ces travaux n'existent que pour certaines disciplines (cyclisme, escalade et plongée). L'étude sur les éducateurs sportifs menée en parallèle va déboucher fin 2009 sur la constitution et le questionnement d'un échantillon représentatif de la population de ces professionnels. Elle rendra possible la collecte de ce type de données sur le champ entier des professionnels des sports de nature.

Une coopération riche d'intérêt

Même si les enquêtes existantes et en cours concernent le seul secteur des éducateurs sportifs au sens du code du sport, il est important d'être capable de situer cette analyse dans un ensemble plus vaste qui inclue les champs du loisir, du tourisme, de l'environnement, de l'agriculture... Cela laisse entrevoir des possibilités de coopération riches d'intérêt qui auraient pour but de mieux connaître à l'échelle européenne le secteur en plein essor des sports de nature.

*correspond aux sports de nature en France

- ludmilla.ridoin@jeunesse.sports.gouv.fr
- <http://easesport.org/accueil.php>
- www.eose.org

